



PANORAMA DE PRESSE

18/02/2019 07h55

CGT

SOMMAIRE

SYNDICALISME

(1 article)

L'Humanité

lundi 18 février 2019

Des syndicats soudés face au fascisme (392 mots)

Le collectif Uni-e-s contre la xénophobie a rassemblé 150 militants du Rhône jeudi. ...

Page 6

ACTUALITE SOCIALE

(6 articles)

L'Humanité

lundi 18 février 2019

Les Arjo veulent relancer leur usine (583 mots)

Depuis la liquidation de la papeterie de Seine-et-Marne, le 16 janvier, les salariés d'Arjowiggins Security occupent le sit...

Page 8

Le Monde

samedi 16 février 2019

Réforme de l'assurance-chômage : l'ultimatum des syndicats au patronat (822 mots)

Ils sont incapables de trouver un compromis mais se donnent encore une ultime chance pour y parvenir. Jeudi 14 février, à ...

Page 9

Le Monde

samedi 16 février 2019

Chômage : une décrue à confirmer (669 mots)

Voilà dix ans que cela n'était plus arrivé. Le chômage en France est tombé, au quatrième trimestre 2018, à 8,8 % de la pop...

Page 11

M LA MATINALE DU MONDE

samedi 16 février 2019

Jobs du clic : la France compte plus de 250 000 micro-travailleurs (407 mots)

Le nombre de micro-travailleurs en France n'est pas anecdotique : de 15 000 personnes pour les plus réguliers à plus de 250 000 pou...

Page 12

LE FIGARO

lundi 18 février 2019

Assurance-chômage : la négociation sur le point d'échouer

(1118 mots)

De gauche à droite : Geoffroy Roux de Bézieux (Medef), Laurent Berg...

Page 14

Le Parisien

lundi 18 février 2019

Le CDI intérimaire fait son nid (565 mots)

économie Par Julien Barbare A mi-chemin entre la stabilité du contrat à durée indéterminée et la précari...

Page 16

RÉFORME DES RETRAITES

(1 article)

LE FIGARO

samedi 16 février 2019

Retraites : la réforme bute sur la prise en compte de la pénibilité (703 mots)

100 points 100 points Maximum cumulable sur le compte personnel de pénibilité (C2P), cor...

Page 19

MOUVEMENTS SOCIAUX

(5 articles)

l'Humanité

lundi 18 février 2019

La fièvre jaune est encore là, et les symptômes sont persistants (774 mots)

La détermination était toujours perceptible, hier, lors de la deuxième manifestation parisienne du week-end. Après trois mo...

Page 22

l'Humanité

lundi 18 février 2019

À Chartres, entre éducation populaire et grève générale (632 mots)

Les gilets jaunes d'Eure-et-Loir avaient rendez-vous vendredi pour une « conférence citoyenne ». Cinq heures de débats, pas...

Page 24

l'Humanité

lundi 18 février 2019

Chez Bayer, un climat social explosif (757 mots)

Les ouvriers de Bayer à Villefranche-sur-Saône (Rhône) entrent dans leur onzième semaine de grève contre le licenciement du...

Page 25

Le Monde

dimanche 17 février
2019

Pour les " gilets jaunes ", le casse-tête de l'après (1107 mots)

Qui aurait cru, lors de l'acte I de la mobilisation des " gilets -jaunes " le 17 novembre 2018, que cette fronde inédit...

Page 27

**M LA MATINALE
DU MONDE**

dimanche 17 février
2019

« Gilets jaunes » : 41 500 manifestants en France, selon l'intérieur (985 mots)

Après trois mois de mobilisation, des dizaines de milliers de « gilets jaunes » ont défilé, samedi 16 février, dans plusieurs ville...

Page 29

EUROPE ET INTERNATIONAL

(1 article)

LE FIGARO

lundi 18 février 2019

Au Brésil, la réforme des retraites voit enfin le jour (813 mots)

RETRAITES Jair Bolsonaro a finalement tranché. Après des semaines de tractations entre le président populiste brésil...

Page 33

SYNDICALISME



POLITIQUE

Des syndicats soudés face au fascisme

Le collectif Uni-e-s contre la xénophobie a rassemblé 150 militants du Rhône jeudi.

Engagés depuis cinq ans dans une bataille commune contre les idées racistes et xénophobes portées par diverses organisations nationalistes, la CGT, la Fidl, la FSU, Solidaires, l'Unef et l'UNL ont rassemblé jeudi environ 150 militants à Lyon (Rhône) pour échanger sur leurs expériences. Autour de quatre thèmes : l'accueil des migrants, l'extrême droite en Europe, le phénomène des « bastions sociaux » et de la fachosphère sur les réseaux sociaux, et les luttes féministes. Si cette intersyndicale est nationale et s'inscrit dans la durée, cette initiative dans la capitale des Gaules semblait particulièrement d'actualité, alors que les groupes d'extrême droite violents font reparler d'eux depuis l'émergence du mouvement des gilets jaunes. Particularité lyonnaise : les manifestations qui se déroulent le samedi font en effet régulièrement l'objet de tentatives d'infiltration par des militants de groupuscules xénophobes.

Jusqu'à créer des affrontements d'ampleur comme lors de l'acte XIII où une grosse cinquantaine d'entre eux s'en sont pris au cortège antifasciste de la manifestation des gilets jaunes.

Des militants et des locaux syndicaux et politiques attaqués

Des multiples ouvertures ou tentatives d'ouverture de locaux par des groupuscules néofascistes à l'implantation idéologique de l'extrême droite dans les universités comme à Lyon-III, les syndicalistes ont souligné la nécessité d'un travail idéologique de fond pour combattre les idées racistes sur un terrain local sensible. « Lors des manifestations syndicales, nous nous organisons pour avoir un service d'ordre à même d'évacuer au fur et à mesure les militants d'extrême droite qui peuvent

s'infiltrer dans nos cortèges. Mais on est parfois contraint de dévier le parcours de nos manifs parce qu'il y a des quartiers où ils sont implantés. Des militants et des locaux syndicaux et politiques se font attaquer comme ceux du PCF, de la CNT et de l'union locale CGT du 5e et du 9e arrondissement », a rappelé le secrétaire général de l'union départementale CGT Joao Pereira Afonso. « Lutter contre ces idées, ce n'est pas un supplément d'âme pour nous, ça relève de notre rôle syndical car notre projet est complètement incompatible avec celui de l'extrême droite. Et, avec plus d'un million de syndiqués à nous tous, nous avons une force de frappe à lui opposer. Nous sommes un des premiers remparts contre les idées de préférence nationale », a souligné Frédéric Bodin, secrétaire national de Solidaires. ■

par Loan Nguyen



ACTUALITE SOCIALE



Les Arjo veulent relancer leur usine

Depuis la liquidation de la papeterie de Seine-et-Marne, le 16 janvier, les salariés d'Arjowiggins Security occupent le site, qu'ils entendent encore sauver.

Jouy-sur-Morin (Seine-et-Marne), envoyée spéciale.

«Ce sont 200 salariés que l'on a jetés au bûcher. Et avec eux, quatre siècles de savoir-faire.» Patrice Schaafs, délégué CGT Arjowiggins Security (AWS), est en colère. Derrière lui, des bobines à billets destinées aux Philippines se consomment dans d'immenses flammes. Depuis la fermeture de l'usine de Jouy-sur-Morin, en région parisienne, qui fabrique du papier sécurisé pour billets de banque, passeports et cartes grises, les salariés brûlent leurs stocks dans l'espoir de faire réagir les pouvoirs publics. « Nous avons informé de la situation les 150 ambassades des pays que nous fournissons, afin qu'ils interpellent l'État. Mais pour l'heure personne ne nous répond », regrette le syndicaliste.

Ancienne filiale du papetier Sequana, AWS a été reprise en avril 2018 par un fonds d'investissement suisse, avec la bienveillance de l'État. La liquidation judiciaire était prononcée quelques mois plus tard. Depuis, les salariés occupent le site jour et nuit pour en assurer la sécurité. Laisse à l'abandon, l'usine renferme pourtant une production stratégique, mais aussi des produits chimiques dangereux. Ils maintiennent aussi la pression pour obtenir « une prime de licenciement extralégale de 50 000 eu-

ros pour chaque salarié. Une somme bien modeste quand on sait que le PDG de Sequana a touché 900 000 euros de salaire et une prime d'intéressement de 450 000 euros en 2018 », estime Patrice Schaafs.

Fille, petite-fille et arrière-petite-fille d'anciens de l'usine, Céline, 38 ans, a les yeux rivés sur les flammes : « Cette papeterie, c'est ma famille, mon décor. Ce sont tous des Arjo, qui ont sué, ri, vieilli ici. » AWS, c'est aussi l'histoire avec un grand H. « La papeterie fut témoin des grands moments de notre histoire, rappelle Didier, 57 ans dont 37 au sein de la fabrique. En 1789, c'est ici qu'ont été fabriqués les premiers assignats ! Aujourd'hui, toute cette mémoire part en fumée parce qu'on a laissé les clés à des voyous. Ça me brise le cœur. » Voilà pourquoi les Arjo restent déterminés à sauver le site de production. Le 13 février, devant la direction régionale du travail et de l'emploi (Direccte), ils présentaient leur projet de reprise en coopérative (Scop) de la fabrique.

Une question de souveraineté et de sécurité nationale

« Nous avons un savoir-faire exceptionnel et sommes capables de développer de nouveaux produits, no-

tamment du papier 100 % écologique à base de chanvre produit en France. AWS représente aussi une capacité de production stratégique pour l'État, qui, via la BPI (Banque publique d'investissement), a d'ailleurs injecté plus de 250 millions d'euros sur le site depuis cinq ans », rappelle Patrice Schaafs. « Pour l'heure, les pouvoirs publics ne veulent pas suivre tant qu'aucune banque n'est derrière nous. Mais on continue d'y croire. La mainmise de l'État sur la fabrication des documents officiels est une question de souveraineté et de sécurité nationale », souligne le délégué syndical.

Parmi les Arjo, beaucoup redoutent le 20 février, date à laquelle ils doivent recevoir la notification de droits au chômage de Pôle emploi. Entré à ASW il y a douze ans, Wesley souffle : « C'est dur pour nos familles. Il faut s'organiser pour faire le pied de grue, jongler avec les horaires des nounous et sacrifier des moments avec nos gosses. » Interpellé dans l'Hémicycle par Christian Jacob, député de Seine-et-Marne, Édouard Philippe s'est engagé « personnellement » à ce que « l'État soit totalement mobilisé pour essayer de trouver la meilleure solution ». De leur côté, les Arjo attendent toujours le passage des paroles aux actes... ■

par Mylène Coste





FRANCE

Réforme de l'assurance-chômage : l'ultimatum des syndicats au patronat

Les syndicats exigent la création d'un bonus-malus pour lutter contre l'abus de contrats courts

Ils sont incapables de trouver un compromis mais se donnent encore une ultime chance pour y parvenir. Jeudi 14 février, à l'occasion d'une neuvième séance de négociations sur l'assurance-chômage, les partenaires sociaux ont, de nouveau, constaté qu'ils étaient en désaccord sur la façon de juguler le recours excessif aux contrats courts. L'exercice, engagé en novembre 2018, touche à sa fin. Les confédérations de salariés ont, en effet, exigé de leurs interlocuteurs patronaux qu'ils proposent un système de type bonus-malus, dans lequel les cotisations sont majorées pour les entreprises dont la main-d'œuvre tourne fréquemment. Une telle option devra être mise sur la table avant la prochaine – et dernière – réunion programmée le 20 février, faute de quoi les représentants des centrales syndicales n'y participeront pas. Rejetée par les organisations d'employeurs jusqu'à présent, cette revendication risque fort de ne pas être satisfaite.

Le Medef, la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) et l'Union des entreprises de proximité (U2P) ne sont pas venus les mains vides, jeudi. Pour la première fois depuis le début des tractations, ils ont présenté un projet d'accord qui, dans leur esprit, répond à la feuille de route transmise par Matignon aux partenaires sociaux, en septembre 2018. Dans ce "document de cadrage" émergent deux points saillants : il faut lutter contre la "permissivité", c'est-à-dire la réembauche

récurrente de salariés par une même société, et économiser de 3 à 3,9 milliards d'euros en trois ans dans le régime d'assurance-chômage.

Nouvelle piste

C'est la première de ces thématiques – combattre la précarité, donc – qui a monopolisé les débats, jeudi. Hostile au bonus-malus, le patronat a exposé des contre-propositions dont beaucoup avaient déjà été évoquées lors d'une précédente séance de négociation, en janvier. Une nouvelle piste a cependant été ouverte jeudi. Elle concerne les CDD d'usage (CDDU), une forme d'emploi ultra-flexible. Pour réguler ce dispositif, dont de nombreuses entreprises abusent en violant les textes, les organisations d'employeurs ont suggéré des changements qui consisteraient à octroyer une prime aux personnes ayant signé au moins quatre CDDU avec une société durant les six mois "qui précèdent la date" du recrutement.

"C'est faible, inconsistant", a jugé Marylise Léon (CFDT) à l'issue de la rencontre. "Du grand n'importe quoi, pour ne pas dire du foutage de gueule", a renchéri Eric Courpotin (CFTC). Les syndicats sont, une fois de plus, montés au créneau pour défendre une idée qui leur est chère : le bonus-malus. Chaque organisation a son propre schéma, mais celui de Force ouvrière (FO) a été examiné avec un peu plus d'attention. Il prévoit de moduler les cotisations en fonction du taux "de contrats à durée limitée" dans l'entreprise. Dans un tel sys-

tème, seules 17 % des sociétés subiraient une hausse de leurs prélèvements, d'après FO, qui se prévaut d'une étude d'impact de l'Unedec.

Il appartient maintenant au patronat de donner une réponse. Le Medef, la CPME et l'U2P réunissent leurs instances, dans les tout prochains jours, et doivent décider s'ils amendent leur copie dans le sens souhaité par la partie adverse. Mais il y a peu de place pour le doute : jeudi soir sur BFM-TV, Geoffroy Roux de Bézieux, le président du Medef, a réaffirmé son opposition au bonus-malus, alors que les partenaires sociaux étaient encore ensemble pour en parler. Une prise de parole que les syndicats n'ont pas franchement appréciée. "C'est ridicule, il valait mieux se mettre d'accord ce soir qu'on n'était d'accord sur rien", a lâché Denis Gravouil (CGT), au terme d'une journée "interminable".

S'il se confirme que le processus en cours échoue, le gouvernement reprendra la main et arrêtera les mesures qu'il juge nécessaire. Elles pourraient se traduire par deux choses : une refonte des règles de l'assurance-chômage, synonyme de réduction des droits pour les demandeurs d'emploi, et l'instauration du bonus-malus, qu'Emmanuel Macron avait promise durant la campagne présidentielle. Un scénario qui créerait du mécontentement, au sein du patronat comme chez les syndicats. Ce serait "perdant-perdant", comme l'a résumé Jean-François Foucard





Chômage : une décrue à confirmer

Voilà dix ans que cela n'était plus arrivé. Le chômage en France est tombé, au quatrième trimestre 2018, à 8,8 % de la population active, une chute substantielle de 0,3 point, selon les statistiques de l'Insee publiées jeudi 14 février. On ne sait quel sentiment doit l'emporter : la satisfaction de repasser sous la barre symbolique des 9 % ou bien le découragement face au constat qu'il aura fallu une décennie pour retrouver le niveau d'avant la crise financière. La courbe du chômage a effectivement fini par s'inverser, mais la performance n'a rien d'un exploit : rappelons que le taux de chômage moyen de la zone euro, lui, est tombé sous les 8 %.

N'empêche, les chiffres sont encourageants, et il convient de le souligner. D'abord, le taux de chômage des 15-24 ans, qui baisse nettement, à 18,8 %, soit six points de moins par rapport au pic de 2016. Deuxième bonne nouvelle : le taux d'emploi des 15-64 ans n'a jamais été aussi élevé depuis 1980, avec 66,1 % de la population. Enfin, la précarité recule : le nombre de contrats à durée indéterminée progresse, tandis que les personnes à temps complet n'ont jamais été aussi nombreuses depuis 2003.

Ces chiffres viennent confirmer la

tendance molle qui est à l'œuvre ces derniers mois : une décrue lente et irrégulière, qui appelle prudence et modestie. Prudence, parce que les données sont fluctuantes. Fin 2017, on avait déjà cru à une baisse significative et prometteuse, qui avait été quasiment effacée le trimestre suivant. Certes, les chiffres de la fin de 2018 constituent une heureuse surprise, alors qu'on nous promettait le pire entre le net ralentissement de la croissance et la crise des " gilets jaunes ". Mais il ne faut pas se réjouir trop vite.

D'abord, ce n'est qu'au dernier " acte " que l'on pourra évaluer le coût réel des blocages et des dégradations auxquels on assiste samedi après samedi. Ensuite, il serait naïf de miser sur la conjoncture pour espérer la poursuite de la baisse du chômage. Un rapide coup d'œil sur la situation de nos principaux partenaires commerciaux nous remet les pieds sur terre. L'Italie est de nouveau entrée en récession, l'Allemagne y a échappé de peu, quant au Royaume-Uni, le ralentissement est déjà là, alors qu'on ne sait toujours pas comment le Brexit va tourner.

La lutte contre le chômage appelle aussi de la modestie. Au-delà de quelques indicateurs encourageants,

on prend surtout conscience de la complexité de la situation. Comment, dans un pays où il y a près de 9 % de chômeurs, les entreprises peuvent-elles avoir autant de difficultés à recruter ? Par ailleurs, la fluctuation de la courbe de l'emploi aura toujours du mal à rendre compte des dégâts sociaux générés par des années de chômage de masse. Il ne faut pas imaginer qu'on va réinsérer 1,4 million de personnes sans emploi depuis plus de deux ans simplement grâce à une plus grande flexibilité du travail et des carnets de commandes qui se remplissent. Le gouvernement l'a bien compris, en consacrant 15 milliards d'euros pour rehausser le niveau des compétences des personnes les plus éloignées de l'emploi. De là à affirmer que " *personne n'est inemployable* ", c'est faire preuve de beaucoup d'optimisme.

Optimiste, Emmanuel Macron l'a été lorsque au début de son quinquennat il s'est fixé l'objectif de revenir à 7 % de chômage à la fin de son mandat. Le président de la République est encore dans les temps. Mais qui aurait dit que la France mettrait dix ans pour retrouver son niveau d'avant-crise ? ■



Jobs du clic : la France compte plus de 250 000 micro-travailleurs

Le nombre de micro-travailleurs en France n'est pas anecdotique : de 15 000 personnes pour les plus réguliers à plus de 250 000 pour les moins actifs. Un groupe de chercheurs de Télécom ParisTech, du CNRS et de MSH Paris Saclay vient de publier une étude tentant de quantifier le nombre de ces « travailleurs du clic », invisibilisés et précarisés, qui effectuent de petites tâches numériques rémunérées à la pièce.

« Souvent répétitives et peu qualifiées, [ces tâches] consistent, par exemple, à identifier ou nommer des objets sur des images, transcrire des factures, traduire des morceaux de texte, modérer des contenus (comme des vidéos), trier ou classer des photographies, répondre à des sondages en ligne », détaillent les chercheurs.

Clément le Ludec, Paola Tubaro et Antonio Casilli, les auteurs de cette enquête réalisée dans le cadre du projet DiPLab (cofinancé par la MSH Paris-Saclay, le syndicat Force ouvrière et le service du premier ministre France Stratégie) ont recensé courant 2018 :

un groupe de 14 903 micro-travailleurs « très actifs », car présents sur des plates-formes de micro-travail au moins une fois par semaine ;
un deuxième de 52 337 utilisateurs réguliers, plus sélectifs et présents au moins une fois par mois ;
enfin, un troisième groupe de 266 126 travailleurs qu'ils estiment occasionnels.

« Logiques de précarité et d'exclusion »

« Ces estimations sont à interpréter comme des ordres de grandeur. Dans la mesure où ils dépassent le nombre des contributeurs des plates-formes plus médiatisées telles Uber ou Deliveroo, ces chiffres élevés demandent l'attention autant des pouvoirs publics que des partenaires sociaux », précisent les auteurs.

La multiplication de plates-formes qui sous-traitent ces micro-tâches et la popularité des solutions d'intelligence artificielle qui recourent largement aux travailleurs du clic pour fonctionner – ce que rappelait par ailleurs Antonio Casilli dans son récent ouvrage *En attendant les robots* (« La couleur des idées », Seuil, 400 pages, 24 euros) –, ont poussé les chercheurs à tenter d'estimer le phénomène en France.

Pour y parvenir, ils ont combiné trois méthodes : prendre en compte des chiffres déclarés par les plates-formes qui recrutent en France, poster des offres de tâche sur les plates-formes pour voir qui y répondait et, enfin, mesurer l'audience de ces plates-formes.

« Cette nouvelle forme de mise au travail des populations pousse à l'extrême les logiques de précarité et d'exclusion déjà constatées dans le cadre du vaste débat public et des contentieux légaux autour du statut des travailleurs "ubérisés". Il nous

paraît donc urgent de nous pencher sur ce phénomène émergent », défendent-ils dans leur étude.



QUENTIN HUGON / LE MONDE

Par Pauline Croquet





Assurance-chômage : la négociation sur le point d'échouer

Syndicats et patronat n'ont pas l'intention de faire des concessions.



De gauche à droite : Geoffroy Roux de Bézieux (Medef), Laurent Berger (CFDT), François Asselin (CPME), Alain Griset (U2P) et François Hommeril

SOCIAL C'est le scénario du pire, redouté depuis le début, qui devient réalité. Alors qu'une issue positive était encore possible il y a une dizaine de jours, les chances que syndicats et patronat scellent un compromis sur l'épineuse réforme de l'assurance-chômage relèvent désormais du miracle. Le Medef et la CFDT, les deux organisations les plus influentes susceptibles de se mettre d'accord, réunissent ce lundi leur organe interne de décision. Et, sauf revirement, aucune d'entre elles ne devrait, selon nos informations, lâcher suffisamment de lest pour permettre de trouver un accord. Même au sein de l'exécutif, on n'estime plus qu'à 5 % les chances de succès de la négociation. C'est dire...

Il fallait s'y attendre. En acceptant d'entrer en négociation en octobre dernier, les partenaires sociaux avaient déjà bien conscience que c'était une mission quasi impossible. Imposée par l'exécutif, cette réforme vise à lutter contre la précarité de l'embauche, à inciter les chômeurs à retourner sur le marché du travail et à réaliser entre 3 et 3,9 milliards d'euros d'économies en trois ans.

Mesures « alternatives »

La situation s'est envenimée jeudi lorsque la CFDT a raidi sa position alors que les trois organisations patronales (Medef, U2P, CPME) présentaient un premier projet de compromis global. Le débat s'est, une fois encore, cristallisé sur l'instauration d'un bonus-malus sur les cotisations patronales pour lutter contre les contrats courts. Un dispositif défendu par les syndicats que l'exécutif menace de mettre en place si les partenaires sociaux ne trouvent pas de solutions pertinentes.

Il suscite la farouche opposition du patronat, lequel a donc proposé des mesures « alternatives » et provoqué la colère des organisations syndicales - CFDT en tête - qui n'en démordent pas. « *Les syndicats veulent une mesure généralisée et rien d'autre* », confirme, dépité, un cadre patronal. Un ultimatum est alors lancé aux représentants des employeurs, qui doivent présenter un dispositif pénalisant financièrement les entreprises qui abusent des contrats courts avant ce mardi. Sinon, les syndicats ne reviendront pas à la table des discussions mercredi 20 février, date définie depuis longtemps pour la dernière séance de négociation.

En réalité, plus personne n'a intérêt à faire de concessions dans cette négociation même si chacun sait que le premier qui claque la porte endossera la responsabilité de l'échec. Toute la stratégie est donc maintenant de faire croire que la négociation a avorté à cause de l'autre... Du côté du pa-

tronat, le comité exécutif du Medef de ce lundi ne devrait pas accepter de plancher sur une sorte de bonus-malus. « *Le patronat n'ira pas plus loin que les mesures alternatives sur la table* », insistait récemment un représentant des employeurs.

Quant aux centrales syndicales, le jeu est également devenu trop risqué dans un contexte social tendu avec la crise des « gilets jaunes ». Et tant pis si la démocratie sociale, déjà fortement affaiblie, en prend un coup. « *Beaucoup ont cru qu'on signerait n'importe quoi pour garder le paritarisme à l'assurance-chômage* (gestion par le patronat et les syndicats, NDLR) », avoue un négociateur. Mais les syndicats se tireraient davantage une balle dans le pied vis-à-vis de leurs adhérents s'ils signaient un compromis. Et pour cause : les économies demandées par le gouvernement exigent de revoir à la baisse certains droits des chômeurs indemnisés. « *Impossible à vendre en l'état actuel* », assure-t-on dans le camp syndical. Chacun campe sur ses positions.

Au final, le patronat ne cédera pas sur l'instauration d'un dispositif sévère de lutte contre les contrats courts qui aurait pu faire avaler la pilule aux syndicats réformistes d'accepter un volume d'économies conséquent en échange. Une perspective d'autant moins probable qu'un compromis, même avec des coupes minimales dans les droits des chômeurs, renforcerait l'alliance contestataire FO-CGT, les deux syndicats venant à peine de lancer un appel à une journée de grève natio-

nale le 19 mars contre la politique du gouvernement.

Un coup dur pour l'État

La probabilité pour le patronat de s'accorder avec les syndicats réformistes sur un compromis « au rabais », incluant un dispositif a minima pour lutter contre la précarité de l'emploi et des économies plus faibles qu'exigé, est d'autant plus limitée que les deux camps s'interrogent sur ce que l'État en ferait. Ils redoutent que l'Élysée ne respecte pas l'accord obtenu et l'amende au profit d'un texte correspondant plus à la lettre de cadrage. Cette crainte n'est pas infondée. L'an dernier, le gouvernement n'avait pas hésité à ré-

viser en profondeur le compromis a minima et peu ambitieux scellé sur la réforme de la formation professionnelle.

L'heure, d'ailleurs, n'est plus à la confiance. En réaffirmant sa volonté d'instaurer un bonus-malus à plusieurs reprises en pleine négociation, Emmanuel Macron n'a pas manqué d'alimenter un peu plus cette défiance et a compliqué la tâche des négociateurs. Désormais, l'enjeu pour les partenaires sociaux est davantage de trouver une sortie de crise la moins néfaste possible pour leurs intérêts que de tenter de recoller les morceaux cassés. La CFDT a déjà appelé à la tenue d'une réunion tripartite avec l'État en cas d'échec de la

négociation.

Pour l'exécutif, un désaccord ou un accord insatisfaisant sera un coup dur. Il se retrouvera dans une situation délicate car il devra reprendre la main et mener seul cette réforme promise par le président en juillet dernier. Avec la certitude, in fine, de se fâcher soit avec les entreprises s'il impose un bonus-malus strict sur les contrats courts, soit avec les syndicats s'il coupe trop dans les droits des chômeurs pour tenir son objectif d'économies...! ■

*par Marc Landré @marclandre et
Manon Malhère @ManonMalhere*

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

«*Beaucoup ont cru qu'on signerait n'importe quoi pour garder le paritarisme à l'assurance-chômage (gestion par le patronat et les syndicats)* » UN NÉGOCIATEUR





Le CDI intérimaire fait son nid

Lancé en 2013 et inscrit au Code du travail en 2018, le CDI intérimaire (CDII) se développe dans le département. S'il offre une certaine stabilité aux salariés concernés, il reste décrié par les syndicats.

Économie

Par Julien Barbare

A mi-chemin entre la stabilité du contrat à durée indéterminée et la précarité de l'intérim traditionnel, le CDI intérimaire - ou CDII - est de plus en plus utilisé dans l'Oise. « Cela se développe partout », assure Julien Tillon, responsable district Picardie et Champagne-Ardenne chez Synergie. Entre 2016 et 2018, ses trois agences implantées dans le département ont signé 81 CDII. « L'objectif est de doubler ce nombre rapidement », poursuit-il. De son côté, Adecco a annoncé vouloir recruter 500, en 2019, dans les Hauts-de-France. A l'échelle nationale, les partenaires sociaux ont signé le 5 février un accord pour 40 000 CDI intérimaires d'ici à 2022, selon Synergie.

Qu'est-ce que c'est ?

« Le salarié est embauché en CDI, mais par une agence d'intérim », détaille Julien Tillon. S'il est toujours rémunéré par la société dans laquelle il effectue sa mission, « c'est l'entreprise de travail temporaire qui rémunère le salarié lorsqu'il n'en a pas », détaille Prism'emploi, organisme professionnel national regroupant plus de 600 sociétés.

« Cela peut être à vie », commente Julien Tillon, même si l'objectif reste de « placer » les salariés dans les entreprises qui le prennent en intérim.

Particularité du CDII : « Les missions peuvent durer trente-six mois, au lieu de dix-huit pour un contrat classique. » Avec l'obligation d'accepter les missions, dans un rayon de 50 km autour de son domicile.

Un tremplin vers l'emploi ?

Pour le responsable picard de Synergie, rester plus longtemps au sein d'une entreprise est un vrai atout. De plus, lors des périodes d'inactivité, l'agence d'intérim s'engage à former son salarié. « On connaît très bien nos clients et leurs besoins. Une personne non-qualifiée qui signe un CDII va pouvoir gagner en compétence au fil du temps. » Pour lui, les chiffres parlent d'eux-mêmes. « Parmi nos CDI intérimaires, 70 % de ceux qui ont rompu leur contrat avec nous l'ont fait pour être embauchés dans la société dans laquelle ils étaient en mission. » Un argument de poids, pour un département qui comptait 69 980 chômeurs au dernier trimestre 2018. Selon Pôle emploi, les principaux secteurs qui font appel au CDII dans l'Oise sont l'industrie, le BTP et les transports.

Quels avantages ?

Le premier d'entre eux, c'est la stabilité. « Je fais de l'intérim depuis près de quatre ans et je suis passée en CDII courant 2018, relate Sylvie *, une Oisienne de 36 ans. L'assurance

d'avoir un salaire à la fin du mois, c'est un poids en moins. Sans oublier les congés payés et l'accès à des formations. » Et un meilleur accueil des banques, pour un emprunt notamment.

L'entreprise, elle, y gagne en flexibilité. « C'est un cercle vertueux, commente Raymond, patron d'une société de travaux publics. Nous pouvons inscrire le collaborateur dans la durée, lui faire bénéficier plus longtemps de l'expérience qu'il acquiert chez nous. » Un contrat qui serait donc gagnant-gagnant ?

Les inconvénients

La stabilité, cela a un coût. « J'ai un statut un peu bâtard au sein de mon entreprise, reconnaît Sylvie. Je suis plus que de passage, mais pas vraiment permanente non plus... » Sans compter qu'elle n'aura pas de 13 e mois, pas accès non plus aux avantages du comité d'entreprise...

Des désavantages qui révoltent une partie des syndicats. « Cela reste un emploi précaire, râle Saïd Zouaoui, délégué syndical CGT intérim chez Manpower. Cela permet juste à une société d'exploiter un salarié pendant trois ans. Ce que nous voulons, ce sont des embauches en CDI, pas cette demi-mesure. » ■



Entre 2016 et 2018, trois agences Synergie implantées dans l'Oise ont signé 81 CDII. Adecco annonce, lui, vouloir en recruter 500 dans les Hauts-de-France en 2019.

par @leparisien_60

* Le prénom a été modifié.



RÉFORME DES RETRAITES



Retraites : la réforme bute sur la prise en compte de la pénibilité

Le sujet, qui avait empoisonné les relations avec le patronat sous Hollande, est reporté en fin de concertation.

SOCIAL Le sujet de la pénibilité du travail, qui a envenimé les relations avec le patronat durant tout le quinquennat Hollande, ressurgit à la faveur de la réforme à venir des retraites. Poussée par la CFDT, imposée par la gauche en 2014, assouplie en 2017 par Emmanuel Macron, la pénibilité est désormais calculée en fonction de 6 critères (bruit, températures extrêmes, travail de nuit, répétitif, en milieu hyperbare, en équipes alternantes) au lieu de 10. Y être exposé donne droit à l'attribution de points, cumulés sur le compte professionnel de prévention (C2P), que les salariés proches de la retraite peuvent convertir, au choix, pour suivre une formation, bénéficier d'un temps partiel, ou partir par anticipation jusqu'à deux ans avant. Soit 60 ans au lieu de 62 ans. Le dispositif est financé, non par les caisses de retraite, mais par les cotisations des employeurs versées à la branche « accident du travail-maladie professionnelle » (AT-MP).

Dans la perspective du futur système universel de retraites par points, plusieurs questions se posent. D'une part, avec la réforme, les points pénibilité permettront-ils toujours de partir plus tôt ou viendront-ils augmenter le montant de la pension à l'âge légal ? Le sujet, sensible, n'est

pas tranché. D'autre part, ce dispositif qui ne concerne aujourd'hui que les salariés du privé devrait, selon le principe d'équité qui guide la réforme des retraites, être étendu aux indépendants et fonctionnaires.

Mais, au sein de la fonction publique, les métiers dangereux ou éprouvants, classés en « catégorie active » (policiers, pompiers, gardiens de prison, égoutiers, éboueurs, fossoyeurs... soit au total près de 700 000 personnes), permettent déjà de partir en retraite à 57 ans et bénéficient pour certains de bonifications de pensions. Les autres, classés en « catégorie sédentaire », n'y ont pas droit. Idem dans plusieurs régimes spéciaux où certains agents, comme les conducteurs de trains à la SNCF, peuvent partir plus tôt à la retraite grâce à leur statut, compte tenu de la pénibilité supposée de leurs tâches...

La question de la suppression des « catégories actives » pour appliquer les mêmes règles de pénibilité à tous dès lors se pose. Certains fonctionnaires, à l'instar des infirmières, ont pu changer de catégorie par le passé mais toujours sur la base du volontariat et en contrepartie d'une revalorisation salariale. Le sujet, explosif, a été reporté vers fin mars, début avril en toute fin de concertation.

15 % partent en invalidité

Autre dossier, non moins complexe, celui des retraites anticipées pour inaptitude et invalidité. L'enjeu est, là aussi, important : 15 % des affiliés au régime général partent en retraite dans ce cadre, soit 100 000 personnes par an.

Dans le privé, elle permet de bénéficier du taux plein (sans décote) dès l'âge légal, quelle que soit la durée travaillée. Dans le public, le calcul est moins avantageux : la pension d'invalidité devient la pension de retraite et elle tient compte des trimestres cotisés. Résultat, du fait de départs précoces, les fonctionnaires avec une retraite pour invalidité se retrouvent plus que la moyenne au minimum garanti. « Dans ces conditions, faut-il les faire bénéficier des mêmes avantages que les salariés ? », interroge l'équipe du Haut-Commissariat à la réforme. Encore une question sans réponse qu'il va falloir finir par trancher. | ■

par Marie-Cécile Renault @Fire-nault

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

100 points

100 points Maximum cumulable sur le compte personnel de pénibilité (C2P), correspondant à 25 ans d'exposition à un facteur de risque



MOUVEMENTS SOCIAUX



POLITIQUE

La fièvre jaune est encore là, et les symptômes sont persistants

La détermination était toujours perceptible, hier, lors de la deuxième manifestation parisienne du week-end. Après trois mois de mobilisation, l'injustice sociale, elle aussi, est sur toutes les lèvres.

Trois mois, jour pour jour, après le premier acte des gilets jaunes, ils étaient encore des milliers à descendre hier sur les Champs-Élysées. Une seconde manifestation en deux jours à Paris. La performance n'est point minime pour un mouvement censé « s'essouffler » depuis des semaines. « Il y avait encore plus de monde samedi », prévient Pierrette, 62 ans. « Je voulais aller au rassemblement prévu à Melun. Mais, vu l'état des comptes, on ne met plus d'essence dans la voiture. Comme j'ai la carte orange... ben, c'est moins cher d'aller à Paris », raconte cette technicienne de paie, habitante de Combs-la-Ville (Essonne). Elle a marché 2 kilomètres à pied pour rejoindre la gare RER, puis la capitale. Elle y tenait. Avec 1 200 euros par mois, et un mari déjà à la retraite, elle retarde le plus possible l'échéance, et continue de bosser. « Cette année, les cadeaux de Noël aux petits-enfants, on les a faits pendant les soldes de janvier. » Elle ne s'en remet pas. La détermination se lit sur son dos : « Le compte n'y est pas. On ne veut pas des miettes. On n'est pas des pigeons. »

L'inquiétude autour de l'avenir des enfants, un sacré carburant

Au pied de l'Arc de triomphe, Mohammed, informaticien venu de l'Oise, dialogue à bâtons rompus avec Claude, retraité de Mantes-la-

Jolie (Yvelines). Il suffit de tendre l'oreille pour comprendre pourquoi le mouvement tient bon. « Les racines de ce mouvement, elles sont toujours là. Il y a des choses fondamentales pour les gens qui sont ici, des besoins cruciaux, le pouvoir d'achat, l'augmentation des salaires... » dit le premier. « Ça fait trois mois qu'on dit la même chose, enchaîne le second. Nous, nous n'avons que ça : notre parole, notre courage, notre détermination. C'est tout ce qu'il nous reste. Ça et des idées légitimes. On va tenir, jusqu'à la fin du grand débat. » Tenir. Tenir. Et entretenir la fièvre jaune jusqu'aux annonces gouvernementales pour permettre à tous ceux qui seront forcément déçus de regonfler les rangs de la lutte.

« On va tenir jusqu'en juin », dit même Mohammed, saisi de voir le monde qui se réunit chaque jeudi sur les ronds-points de Senlis. C'est là-bas qu'il a rencontré un jeune qui galère avec 1 100 euros. « Avec un tel salaire, il ne peut même pas fonder une famille », déplore-t-il. L'inquiétude autour de l'avenir des enfants, des petits-enfants est un sacré carburant. Chez les plus anciens, surtout. Nadia, retraitée de 67 ans, a été marquée dans sa chair par ce mouvement. Sa boule à la jambe, trace indélébile d'un tir de lanceur de balle de défense au mois de décembre, pourrait, à elle seule, suffire à ne pas lâcher l'affaire. Mais elle parle d'abord de ses filles. De son aînée, diplômée

et éducatrice spécialisée, qui ne trouve pas de job. Elle lui a refilé ses anciens contacts pour qu'elle reprenne son ancien travail de placement dans l'intérim. Son autre fille, aussi, licenciée par des sous-traitants dans le tourisme. « On se bat pour eux », dit aussi Valérie, assistante maternelle de 46 ans, vivant près de Meaux (Seine-et-Marne) et mère de trois enfants de 26, 20 et 18 ans. « Mon fils a deux CAP, de boulanger et de pâtissier. Il travaille tous les jours, en CDI, et gagne 1 240 euros par mois. Il est allé à la banque pour acheter un logement. La banque le lui a refusé. Il voulait quitter le domicile, s'installer, et il est obligé de rester vivre chez nous. » Elle dit avoir peur, comme beaucoup, de manifester, mais vient quand même, mesurant l'enjeu historique de la période. « Les plus vieux, qui ont connu 68 et la guerre, nous le disent : si on ne gagne pas maintenant, on va perdre encore pendant cinquante ans. »

Quand un gilet jaune déplore qu'il n'y ait pas eu d'annonce depuis deux mois, un autre est là pour souligner la « hausse de la facture d'EDF ces dernières semaines ». Un troisième a noté « une hausse des prix du Nutella, du beurre et de bien d'autres produits » au mois de février dans les supermarchés. Voilà donc pourquoi ils ne lâchent pas, malgré tant d'adversité. Le mouvement n'a jamais eu bonne presse. Au départ, ils étaient au mieux des poujadistes, au pire des chemises brunes. Puis ce fut l'imp-

toyable répression policière, la violence judiciaire. Les pertes de points de croissance. « Et maintenant, c'est

à croire qu'on est tous antisémites, enrage Nadia. À croire qu'on est la peste jaune ! » Elle s'inquiète aussi-

tôt : « C'est raciste de dire ça ? » ■

par Pierre Duquesne





POLITIQUE

À Chartres, entre éducation populaire et grève générale

Les gilets jaunes d'Eure-et-Loir avaient rendez-vous vendredi pour une « conférence citoyenne ». Cinq heures de débats, passionnants et décousus, et une certitude à l'arrivée : il faut continuer.

Chartes (Eure-et-Loir), envoyé spécial.

« Cette conférence, c'est la manifestation de la structuration des gilets jaunes, après trois mois de combat ! » Jérôme, un des porte-parole des gilets jaunes locaux, pose le cadre dans cette grande salle de congrès. Nous sommes à la première conférence citoyenne des gilets jaunes d'Eure-et-Loir, ce vendredi 15 février. Les organisateurs ont vu grand : 700 places assises, réservées de 18 h 30 à 23 h 30, pour un marathon de la parole. Un peu trop grand peut-être : environ 400 personnes sont là.

Le dispositif ne renouvelle pas les fondamentaux des meetings : face à la salle, une tribune où siègent les « conférenciers » : Jérôme Hny, un gilet jaune de Chartres qui fut, le 24 novembre à Paris, l'un des premiers blessés à l'œil par un tir de lanceur de balle de défense ; Hakim Löwe, présenté comme spécialiste du référendum d'initiative citoyenne (RIC) ; Jérôme Rodrigues, ce « leader » du mouvement qui a lui aussi perdu un œil ; Laetitia Dewalle, porte-parole des gilets jaunes du Val-d'Oise.

« Il ont réveillé l'esprit critique dans ce pays »

Dispositif conventionnel, donc, mais les prises de parole ne le sont pas vraiment. Cela tient à la fois de l'édu-

cation populaire, du défouloir, de l'agora... Jérôme Hny livre d'abord son témoignage, mêlé de revendications connues – dénonciation de la misère sociale, « replacer l'humain avant l'argent »... – et d'autres plus personnelles : mettre fin aux disparitions d'enfants, dénonciation du transhumanisme... et une mise en garde très applaudie contre « les partis d'extrême droite : ce sont les mêmes que les autres ! » Voilà des citoyens qui ne sont pas des « pros » du discours public, mais qui s'expriment – et bénéficient en retour de l'écoute bienveillante d'un auditoire qui se reconnaît.

Jérôme Hny souligne cet aspect : « Depuis le début de ce mouvement je suis plus curieux, je cherche encore plus à comprendre les choses par moi-même. » Jérôme Rodrigues est sur la même longueur d'onde quand il lance à la salle : « On est descendu dans la rue pour vivre dignement. Et puis on a fait des choses qu'on n'aurait jamais cru faire ! » Quant à Hakim Löwe, il estime que « les gilets jaunes ont réveillé l'esprit critique dans ce pays ». Il se livrera à un long exposé sur le RIC, prenant l'exemple de l'usage des référendums en Suisse, expliquant que « 40 pays dans le monde pratiquent une forme de RIC », et terminera par une mise en garde : « Attention, le RIC n'est pas une baguette magique ! Il est le reflet démocratique de la société. Si elle est réactionnaire, il donne des résultats

réactionnaires. Si elle est progressiste, il donne des résultats progressistes. Mais en France, à part la grève, la manif... et les Flash-Ball, quels moyens avons-nous de nous faire entendre ? »

Appels à la grève générale illimitée

L'arrivée imprévue d'Éric Drouet en visiteur sème le trouble mais, après quelques minutes de confusion (et de selfies), le débat reprend avec une salle plus active. Des appels à la grève générale illimitée sont lancés, salués à chaque fois par des tonnerres d'applaudissements et des « Macron démission ». Un solide barbu se présente comme « vieux militant ouvrier » et se fait lui aussi applaudir : « La grève générale, ça ne se décrète pas, ça se construit, dans les entreprises, avec les syndicats, tous ensemble ! » Une vieille dame de 85 ans, agricultrice à la retraite, propose alors de mettre à disposition ses granges pour stocker des provisions afin de tenir pendant la grève. On n'en est sans doute pas encore là. Mais, dès samedi matin, le péage de Chartres, sur l'A11, était à nouveau occupé par des gilets jaunes qui ne semblent pas près de baisser les bras, et parmi lesquels une conscience progresse : celle de leur capacité à se faire entendre. ■

par Olivier Chartrain





SOCIAL-ECO

Chez Bayer, un climat social explosif

Les ouvriers de Bayer à Villefranche-sur-Saône (Rhône) entrent dans leur onzième semaine de grève contre le licenciement du délégué CGT et pour de vraies augmentations de salaire.

Villefranche-sur-Saône (Rhône), envoyée spéciale.

Sur le plus grand site de production français de Bayer, ce vendredi, les cheminées sont à l'arrêt. Alors que leur dixième semaine de grève s'achève, les ouvriers de l'usine de fabrication de pesticides de Villefranche-sur-Saône, regroupés sur un piquet aux portes de l'établissement, semblent bien partis pour embrayer sur la onzième. Depuis le 10 décembre, date de la dernière réunion des négociations annuelles obligatoires (NAO) sur les salaires, les débrayages de quelques heures se succèdent pour assurer une grève tournante. « On avait fait des propositions de 100 euros pour tous les salariés, mais la direction n'a pas voulu en discuter. Et, à la place, notre délégué revient avec une mise à pied », déplore Ekrem, membre du CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) et syndiqué CGT, assis sous une tente du campement aux côtés de deux de ses camarades.

La direction reproche à Gaétan Cornut-Chauvinc, délégué CGT, secrétaire du CHSCT et membre du comité central d'entreprise de Bayer, d'avoir intimidé ou mis sous pression des cadres du groupe et attend désormais l'autorisation de l'inspection du travail pour le licencier. « Un dossier monté de toutes pièces », selon le principal intéressé, qui affirme avoir récolté une centaine d'attestations de salariés en sa faveur. Sur place,

plusieurs de ses collègues confirment que ce sont des propos, tenus dans le cadre de réunions de délégués du personnel, qui sont visés, donc au titre de sa fonction syndicale. « C'est de l'acharnement, la direction veut se débarrasser de Gaétan car il dérange », estime Tounser Beyaz, délégué du personnel CGT.

Des ouvriers déconsidérés, des augmentations au rabais

Depuis sa prise de mandat il y a vingt mois, la CGT est devenue le syndicat majoritaire sur le site et aurait enregistré un bond dans son nombre d'adhérents. « La direction lui avait déjà mis un avertissement pendant la campagne électorale, avertissement qu'elle a retiré après les élections. On voit bien que leur but est d'affaiblir la CGT : dans deux mois, nos instances de représentation vont fusionner en CSE. Donc là, ils sont en train de négocier le protocole d'accord préélectoral sans notre délégué. Ils en sont à proposer seulement trois sièges sur onze pour les élus du collège ouvrier alors que nous sommes 130 sur un effectif total de 360 salariés », souligne Ekrem. Avant cela, Gaétan Cornut-Chauvinc assure qu'il n'a fait l'objet d'aucune procédure disciplinaire en sept ans de carrière dans l'entreprise.

Pour les grévistes, la direction prépare aussi le terrain à une future restructuration. « Bayer a annoncé

12 000 suppressions d'emplois, dont 4 000 dans notre corps d'activité. Ils nous ont assuré que ce plan n'impacterait pas notre site, mais que l'on pourrait être concerné par une autre restructuration », explique le délégué syndical.

Mais, au-delà du soutien à leur délégué CGT, ce qui pousse les salariés à tenir le piquet jour et nuit depuis tant de semaines, c'est l'impression d'être « déconsidérés », souligne l'un d'eux. « La direction a préféré proposer 2,1% d'augmentation plutôt que 100 euros pour tout le monde – ce qui aurait pourtant fait une enveloppe globale moins importante – sous prétexte de mener une "politique cadres". Donc pour nous, en production, ça fait 30 euros d'augmentation. Ça ne couvre même pas l'augmentation du coût de la vie », dénonce Stéphane, ouvrier de production et syndiqué CGT, qui rappelle que le groupe aurait pourtant largement les moyens d'octroyer ces augmentations. « Bayer vient de racheter Monsanto, ce sont deux grands groupes. Nous, toute l'année, on travaille pour faire le chiffre, on pallie le gel des embauches, mais ce sont les cadres qui sont récompensés et les actionnaires qui se gavent », déplore-t-il. « On travaille de nuit, le week-end. On fabrique des produits à base de substances CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques – NDLR) », rappelle Gaétan Cornut-Chauvinc. Une absence de considération que les ouvriers ressentent aussi à travers la modification du règlement intérieur

qui permettrait, selon eux, de doubler le poids maximal des charges manutentionnées et d'autoriser les chefs à faire passer un éthylo-test aux agents de production soupçonnés d'être alcoolisés. « On est à l'image de cette France dans la rue depuis des

mois, qui n'en peut plus du double discours », lâche Stéphane. Alors que l'inspection du travail a jusqu'au 27 février pour rendre sa décision quant au licenciement de Gaétan Cornut-Chauvinc, les grévistes se disent prêts à tenir « au moins

jusqu-là et même au-delà » pour obtenir satisfaction sur l'ensemble de leurs revendications. ■

par Loan Nguyen





FRANCE

Pour les " gilets jaunes ", le casse-tête de l'après

Le mouvement tente de rester mobilisé malgré les tensions internes et la difficulté à se structurer

Qui aurait cru, lors de l'acte I de la mobilisation des " gilets -jaunes " le 17 novembre 2018, que cette fronde inédite serait toujours -vivace trois mois plus tard, samedi 16 et dimanche 17 février marquant l'acte XIV ? Certes le nombre de manifestants décroît, selon les chiffres publiés chaque week-end par le ministère de l'intérieur, vivement contestés par les " gilets jaunes ", qui ont d'ailleurs mis en place depuis fin décembre leur propre comptage, le " nombre jaune ". Mais ils étaient encore 51 000 (118 000 selon le " nombre jaune) à défiler dans les rues pour l'acte XIII, et ce malgré les violences qui ponctuent chaque journée. Au total, plus de 1 700 manifestants et plus d'un millier de policiers et gendarmes ont été blessés.

La force du mouvement n'a cependant jamais résidé dans le nombre mais dans la détermination de ceux qui le portent et dans le soutien de l'opinion. Les prochains sondages permettront de savoir si la tendance observée mercredi dans l'enquête d'Elabe pour BFM-TV se confirme : elle révèle que tout en continuant d'approuver le mouvement à 58 %, une majorité de Français souhaite désormais que la mobilisation s'arrête. Une première depuis la mi-novembre.

S'ils nient toute baisse de mobilisation, les " gilets jaunes " reconnaissent cependant qu'ils n'engrangent pas les nouveaux soutiens qu'ils appellent de leurs vœux depuis

le début pour amplifier le mouvement. La convergence espérée avec les luttes au sein de certaines professions (VTC, ambulanciers, infirmières, enseignants) ou avec les lycéens, qu'on a vu se mobiliser quelques jours en décembre, n'a finalement pas pris.

Cherchant de nouveaux modes d'actions, et malgré la méfiance que suscitent les syndicats au sein du mouvement, les " gilets -jaunes " ont fini par relayer massivement l'appel de la CGT à une journée de grève nationale le 5 février, rejoignant leurs cortèges. Ils étaient ce jour-là 137 000 à manifester selon le ministère de l'intérieur, 300 000 selon la centrale de Philippe Martinez. Mais cette journée n'a pas débouché, comme espéré, sur une " grève -générale illimitée ".

" Le gouvernement pratique la stratégie du chaos et a mis en place une répression incroyable dans les manifestations pour étouffer le mouvement. Il est évident qu'il sera dur de l'amplifier dans la rue car les gens ont peur. La grève est un moyen pacifique de se mobiliser. Mais c'est un mode d'action qui fait également peur aux plus précaires ou à ceux qui ont peu de moyens ", concède François Boulo, porte-parole des " gilets jaunes " de Rouen, dont l'appel à la grève du 5 février a été très médiatisé.

Dans ce mouvement si prompt à couper les têtes qui dépassent, cet avocat de 32 ans, mandaté par les " gilets jaunes " de trois ronds-points de

Rouen pour porter leur message, s'est imposé en quelques semaines parmi les rares -figures légitimées par la base du mouvement, aux côtés d'Eric Drouet, de Priscillia Ludosky et de Maxime Nicolle, alias " Fly Rider ". François Boulo est désormais l'une de ses voix principales, courant de studio de radio en plateau de télévision pour tenter de convaincre le plus grand nombre, avec son profil rassurant de gendre idéal, " *qu'une autre politique est possible* ".

Disgrâce

D'autres " gilets jaunes " ont lancé des sites Internet proposant sondages ou débats. Parmi les -projets les plus ambitieux, celui de la plateforme Le-vrai-debat.fr qui veut concurrencer celle du grand débat national, utilisant pour ce faire le même outil technologique. Contrairement à la plate-forme gouvernementale, le champ de consultation n'est pas limité à quatre grands thèmes mais s'étend aux sujets de société. " *La plate-forme ne va pas en contradiction avec l'action sur le terrain le week-end. C'est un outil supplémentaire,* expliquait récemment l'un des administrateurs du site, " gilet jaune " dans le Vaucluse, lors d'un live Facebook. *C'est grâce aussi à la pression que les "gilets jaunes" portent sur le terrain qu'on a la possibilité d'être entendus.* "

Selon ses administrateurs, 150 000 visiteurs ont consulté le site en quinze jours, pour déposer 19 260 revendications – dont certaines se recourent. Synthétisées par une équipe

de chercheurs et de statisticiens bénévoles, il est prévu d'affiner une série de revendications mi-mars lors de conférences citoyennes sur tout le territoire. Cette démarche vient en parallèle à celle de la centaine de délégations de " gilets jaunes " de toute la France qui ont lancé un appel commun fin janvier, à Commercy (Meuse), et prévoient de se retrouver en avril à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) pour discuter de leurs revendications.

Le live Facebook du " vrai débat ", mi-février, était révélateur des difficultés auxquelles se heurtent tous les " gilets jaunes " prenant des initiatives : méfiants, nombre d'internautes les

interrogeaient sur leurs intentions cachées, leurs liens supposés avec des partis politiques ou des candidats. Pour se légitimer, il leur fallait rappeler qu'ils avaient le soutien de Priscillia Ludosky ou d'Eric Drouet. " *Seul "Fly", Priscillia et Eric sont réellement écoutés* ", résumait une internaute, montrant toute la difficulté, pour ce mouvement se voulant horizontal, de le rester.

Tombée en disgrâce aux yeux d'Eric Drouet et de " Fly Rider ", qui la suspectent de chercher la lumière, Sophie Tissier – qui fait partie d'un groupe voulant déclarer les manifestations – a porté plainte contre deux " gilets jaunes " après avoir été mal-

menée dans le défilé parisien, le 19 janvier. Avant elle, Ingrid Levavasseur avait subi une violente campagne sur les réseaux sociaux l'accusant de " trahir " le mouvement, après qu'elle a décidé de prendre la tête de la liste Ralliement d'initiative citoyenne, pour les élections européennes. A la suite de nombreux désaccords, elle a quitté cette liste mercredi, tout en laissant entendre qu'elle pourrait bientôt figurer sur une autre.

Aline Leclerc ■

par Aline Leclerc



« Gilets jaunes » : 41 500 manifestants en France, selon l'intérieur

Après trois mois de mobilisation, des dizaines de milliers de « gilets jaunes » ont défilé, samedi 16 février, dans plusieurs villes de France lors d'un acte XIV relativement calme à Paris mais marqué de nouveau par des heurts à Toulouse et Bordeaux.

Le ministère de l'intérieur a dénombré 41 500 manifestants en France, dont 5 000 dans la capitale, des chiffres en recul par rapport à la semaine précédente.

Pour cet acte XIV, les intentions du mouvement ont rarement été aussi peu lisibles à l'issue d'une semaine où deux « gilets jaunes » emblématiques, le chauffeur routier Eric Drouet et l'ex-boxeur Christophe Dettinger, ont été jugés à Paris.

Des rassemblements divers à Paris

Dans la capitale, traditionnelle place forte de la contestation, un cortège de plusieurs milliers de personnes qui s'étaient retrouvées place de l'Etoile a descendu les Champs-Élysées avant de traverser la Seine en direction du boulevard des Invalides. Sous un grand soleil, les manifestants défilaient dans le calme sur fond de slogans hostiles adressés aux forces de l'ordre.

Après de brefs face-à-face aux abords de l'esplanade des Invalides avec celles-ci, les « gilets jaunes » se sont dispersés, certains rejoignant les Champs-Élysées en début de soirée. Selon la préfecture de police, 26 personnes ont été interpellées, même si les tensions semblaient moindres que lors de l'acte XIII. Un manifestant avait alors eu la main arrachée lors de heurts devant l'Assemblée nationale.

La mobilisation parisienne a toutefois connu un bref moment de tension quand le cortège a croisé la route du philosophe Alain Finkielkraut.

Différents appels parisiens coexistaient sur les réseaux sociaux, avec des mots d'ordre divers. L'un appelait à des « *insurrections* » et à « *bloquer la place de l'Etoile le plus longtemps possible* ». Le plus suivi donnait, lui, rendez-vous dimanche sur l'artère parisienne, trois mois jour pour jour après le début du mouvement, pour une manifestation « *déclarée et pacifique* ».

Un incident à Rouen

Une voiture bloquée par le cortège à Rouen a bousculé quatre personnes qui ont été prises en charge par les pompiers. De source policière, le conducteur, qui était avec sa femme et leur bébé, s'est retrouvé au cœur de la manifestation et des participants s'en sont pris au véhicule, montant dessus et jetant des projectiles. Le conducteur a pris peur. Il a quitté les lieux avant de se présenter

au commissariat, selon la même source.

Attaque d'un fourgon de police à Lyon

A Lyon, plusieurs milliers de manifestants s'étaient rassemblés dès le début de l'après-midi dans le centre-ville, une mobilisation globalement similaire à celles des samedis précédents. En fin d'après-midi, la manifestation des « gilets jaunes » a bloqué pendant deux heures la circulation dans un sens de l'autoroute A7 qui traverse la ville de Lyon. Un véhicule de police, appartenant à la CRS autoroutière, était pris dans le trafic quand il a été violemment attaqué.

Cette violente attaque d'un fourgon de police, filmée de l'intérieur du véhicule et diffusée par la chaîne LCI, a été vivement condamnée par les autorités, en premier lieu par le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner. « *On est pris à partie et on reçoit des pavés* », entend-on dire le policier qui filme la scène au début de la vidéo, qui dure plus d'une minute.

Au volant, sa collègue tente de se frayer un chemin entre deux files de voitures, sous les jets de projectiles. La préfecture du Rhône a condamné « *avec la plus grande fermeté l'attaque de CRS hier lors des manifestations de gilets jaunes à Lyon* », dans un communiqué publié dimanche matin.

Heurts à Bordeaux

A Bordeaux, un cortège de plusieurs milliers de personnes a emprunté les rues des quartiers cossus où des tags proclamaient notamment « *mort aux riches* ». Au bout de l'itinéraire, des violences ont éclaté : la police a répondu à coup de canons à eau et de gaz lacrymogène à des jets de projectiles. La mobilisation a réuni 5 000 personnes dans la ville, selon une source policière.

Plusieurs milliers de « gilets jaunes » ont battu le pavé à Toulouse, un des bastions du mouvement, derrière des pancartes comme « *Fâché mais pas facho* » ou encore « *Dinosaures capitalistes, tremblez, le monde va changer* ». « *Seule la mort nous arrêtera* », proclamait une banderole en tête de manifestation. Des échauffourées entre individus et forces de l'ordre ont éclaté en fin de rassemblement, avec des dégradations dans le centre, notamment des agences bancaires et immobilières.

Ils étaient plus d'un millier de « gilets jaunes » dans les rues de Lille. Rassemblés place de la République, les manifestants se sont élancés dans les rues de la capitale des Flandres peu avant 14 h 30 aux cris de « *Macron démission* ».

« Retour aux sources » pour les trois mois

En Occitanie, mais aussi dans l'Est, plusieurs groupes appelaient, eux, à fêter les trois mois du mouvement par un « *retour aux sources* », avec des rassemblements sur les ronds-points samedi dès le matin. En Meurthe-et-Moselle, des « gilets jaunes » étaient, ainsi, de retour sur les ronds-points, notamment à Pont-à-Mousson, Lunéville ou Essey-lès-Nancy. « *Aucun blocage, ni filtrage, ne sera toléré* », a toutefois fait savoir la préfecture.

Permanence parlementaire saccagée

La permanence du député de la Sarthe Damien Pichereau (La République en marche, LRM) a été prise pour cible au cours d'une manifestation de « gilets jaunes » au Mans. Sur Twitter, le président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand a condamné le « saccage ».

Les figures du mouvement se font discrètes

Les figures historiques du mouvement sont elles-mêmes plutôt discrètes sur leurs intentions, notamment Eric Drouet, contre qui le parquet de Paris a requis vendredi un mois de prison avec sursis pour « organisation de rassemblements non autorisés ».

Jeudi, le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, avait par ailleurs dénoncé les menaces de « coup d'Etat » d'une autre figure des « gilets jaunes », Christophe Chalençon, filmé à son insu alors qu'il évoquait la perspective d'un renversement du pouvoir par des « paramilitaires ».

Après trois mois de contestation, le soutien aux « gilets jaunes » s'effrite dans l'opinion. Pour la première fois depuis novembre, une majorité de Français (56 %) souhaitent que la mobilisation s'arrête selon un sondage Elabe diffusé mercredi.



Des manifestants défilent à Paris, pour l'acte XII des « gilets jaunes », le 16 février.

Des manifestants défilent à Paris, pour l'acte XII des « gilets jaunes », le 16 février.

BENOIT TESSIER / REUTERS

par Par



EUROPE ET INTERNATIONAL

Au Brésil, la réforme des retraites voit enfin le jour

L'exécutif a trouvé un accord sur le projet fixant à 65 ans l'âge minimum de la retraite pour les hommes.

RETRAITES Jair Bolsonaro a finalement tranché. Après des semaines de tractations entre le président populiste brésilien et son ministre de l'Économie, l'ultralibéral Paulo Guedes, les grandes lignes de la très attendue réforme du généreux et coûteux système de retraite ont été révélées en fin de semaine dernière. Le projet prévoit essentiellement de fixer l'âge minimum de la retraite à 65 ans pour les hommes et à 62 ans pour les femmes avec une période de transition de douze ans. Jair Bolsonaro présentera lui-même l'ensemble de la réforme qui sera transmise mercredi au Parlement, avec l'espoir d'une adoption en juin.

La nouvelle a été saluée par une envolée de la Bourse de Sao Paulo. Aux yeux des marchés, la réforme des retraites fait figure de test de la volonté du gouvernement de mettre l'État à la diète et de mener les réformes libérales promises par Paulo Guedes pour relancer la huitième économie mondiale, plombée par le déséquilibre de ses comptes publics. Le Brésil se remet avec peine de la pire récession de son histoire, de 2014 à 2016, avec une croissance encore anémique et un chômage élevé. Ces mesures « vont amplifier les économies et également rendre le système moins injuste socialement », a assuré Silvia Matos, économiste à la Fondation Getulio Vargas. Le paiement des retraites absorbe aujourd'hui 58 % du budget, soit trois fois les dépenses cumulées de la santé, de l'éducation et de la

sécurité. Avec la réforme, le gouvernement attend une économie d'au moins 1 000 milliards de reais (237 milliards d'euros) en dix ans.

Exceptions maintenues

La proposition actuelle est le fruit d'un compromis entre le président qui défendait une version adoucie et son équipe économique qui voulait un texte plus dur. En 2017, alors député, Jair Bolsonaro s'était opposé à un précédent projet de réforme, qualifiant « d'inhumaine » la retraite à 65 ans. Aujourd'hui, il n'y a pas d'âge minimum pour les salariés du privé. Selon les quelques détails révélés, les fonctionnaires et les hommes politiques seront alignés sur le privé mais des exceptions seront maintenues pour les professeurs, les policiers et les travailleurs ruraux. Paulo Guedes a aussi convaincu Bolsonaro, un ancien capitaine, d'inclure les militaires dans la réforme même s'ils continueront à bénéficier d'un régime spécial.



Jair Bolsonaro, le 15 janvier à Brasília. Le nouveau président brésilien présentera lui-même l'ensemble de la réforme, mercredi, au Parlement. Photo : ERALDO PERES/AP

« Le message du gouvernement a été

meilleur qu'attendu. Les investisseurs ont été ravis par les premiers détails de la proposition du gouvernement », a jugé Ricardo Zeno, associé de la firme de conseils en investissements Guia da Bolsa. Il souligne aussi que « les gestionnaires de fonds et les économistes reconnaissent que la proposition (du gouvernement) sera encore passablement modifiée avant d'être approuvée » par le Parlement.

Il ne s'agit en effet que des premiers pas d'un processus encore long et semé d'embûches à la Chambre des députés comme au Sénat. Pour être adopté, il devra être voté par 3/5 des parlementaires. Le président de la Chambre Rodrigo Maia, favorable à la réforme, a estimé que celle-ci pouvait « être votée début juin ». Pour Silvia Matos, « le grand défi sera politique. Une réforme des retraites est toujours difficile politiquement. Et l'articulation politique du gouvernement actuel est encore précaire », a-t-elle relevé alors que le crédit politique de l'exécutif a été durement entamé ces derniers jours par une crise opposant le président Bolsonaro et un de ses fils à l'un de ses ministres les plus proches qui faisait la liaison avec le Congrès. ! ■

par Michel Leclercq @mgmleclercq

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

“ «Le grand défi sera politique. Une réforme des retraites est toujours difficile politiquement » SILVIA MATOS, ÉCONOMISTE À LA FONDATION GETULIO VARGAS

